

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ONPR/2/F /2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS, CALENDRIERS ET CARTES DE VOEUX A L'ONPR.

1. Objet :

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR en sigle) invite, par la présente relance d'avis d'appel d'offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture des calendriers, agendas et cartes de vœux à l'ONPR.

2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour la fourniture du matériel faisant objet de la présente Avis d'Appel d'Offres proviennent des fonds propres de l'ONPR exercice 2024-2025. A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

3. Mode de passation du Marché

La passation de ce marché sera conduite par un Appel d'Offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 30 jours calendriers maximum à partir de la date de la réception de la lettre de marché signée par toutes les parties.

5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 52,53 et 54 de la Loi n°1/01 du 4 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics et toute personne en litige avec l'ONPR pour les dossiers liés au marché de service.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR à partir du 12/9./2024 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu), dont vingt-cinq mille francs à verser sur le compte n°01106742363 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq mille autres au

compte n°1101/001-04 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres sera adressée au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR quartier ROHERO I, Chaussée P.L RWAGASORE, n°187, Tél : 22 27 62 29, B.P : 3079 Bujumbura II.

7. Caution de soumission

L'offre sera accompagnée d'une garantie d'un montant de quatre cents mille francs burundais (400 000FBU) .

8. Présentation des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française. Les formulaires de soumission types sont inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le format et les dispositions doivent être respectés.

Les offres rédigées en quatre exemplaires dont un original et trois copies marquées comme tels seront contenues dans une enveloppe fermée et déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR au plus tard le 30/9/2024 à 9heures pour être enregistrées. L'enveloppe portera la mention « *Offre pour la fourniture des calendriers, agendas et cartes de vœux à l'ONPR* » - *A n'ouvrir qu'en séance publique* ».

Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 30/9/2024 à 9heures.

10. Validité des Offres

Les offres déposées resteront valides pour une période de 90jours calendriers à compter de la date de dépôt des offres.

11. Ouverture des Offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le 30/9/2024, à 09 heures 30minutes dans la salle des réunions de l'ONPR.

Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres devront signer un document des présences qui sera annexé au procès-verbal d'ouverture des offres qui sera contresigné par tous les soumissionnaires présents.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

J

12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres(RPAO) et sont :

a. Pour l'offre Technique :

- a. Une copie du registre de commerce et les statuts de la société ;
- b. Une attestation originale de non redevabilité de l'INSS ;
- c. Une attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR ;
- d. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- e. Une attestation de non faillite du tribunal de commerce ;
- f. Adresse fixe connue du soumissionnaire ;
- g. Deux bordereaux d'achat du DAO portant le numéro de ce dernier ;
- h. Les spécifications techniques
- i. La garantie de soumission suivant le modèle du DAO
- j. Trois attestations des institutions pour lesquelles les services similaires ont été réalisés

b. Pour l'offre financière

- a. Le bordereau des prix unitaires suivant le modèle du DAO ;
- b. Le devis quantitatif et estimatif suivant le modèle du DAO ;
- c. L'acte de soumission suivant le modèle du DAO en annexe;
- d. Le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse.

13. Adresse Physique

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Quartier ROHERO I, Chaussée P.L RWAGASORE, n°187 ex-Compound ONU I, Tél: 22276229, B.P : 3079 Bujumbura II.

Fait à Bujumbura, le 09/ 9 /2024

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONPR

Jean Anastase HICUBURUNDI.

